

**AGREMENT DE DIRECTION
ARRETE N° 2021-216**

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

**rattaché à l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (ENKRE)
des Hôpitaux de Saint-Maurice
14 rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice**

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3, R.4383-4 et R.4383-5 ;
- VU** l'arrêté n°2021-120 du 2 juillet 2021 portant délégation de signatures du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux ;
- VU** l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande reçu le 26 août 2021 ;
- VU** l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France en date du 27 août 2021 ;

La présidente du conseil régional décide :

Article 1 :

Madame **Isabelle ARNOULD ABOUSTAIT**, est agréée en qualité de directrice de l'institut de formation en Masso-Kinésithérapie, de l'ENKRE des Hôpitaux de Saint-Maurice, institut situé au 12 rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice.

fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 3 exemplaires originaux
le 21 septembre 2021

la présidente du conseil régional,
Valérie Péresse

par délégation,
la cheffe du service
Relations avec les organismes,
Valérie VARAULT

